

Jacques nicquet Louis Jerom
 Le dix sept novembre mil sept cent soixante un j'ai solennellement
 Marie' Jacques Savoi garçon agé d'environ vingt quatre ans domestique
 dans cette paroisse fils d'antoinne Savoi et de Defaute Jeanne Wallet
 du hameau du petit chemin paroisse d'ergoule d'une part et mademoiselle
 Cornu agée de vingt six ans ou environ fille de Jean Cornu et de feu
 Marie de de bete servante aussi dans cette paroisse y domiciliée d'autre
 part Les Vans en ont été proclamés par trois fois tant en cette Eglise
 qu'en celle d'ergoule et Les fiancailles célébrées sans opposition ni
 empêchement dont il me soit apparu et ont assisté audit mariage
 Comme témoins antoinne Savoi frère de l'époux le Sr Claude vilain Garçon
 Martin Le brun et Charles Chivot ^{ami de l'époux qui ont signé ou fait leur}
 marque de ^{depuis plus de six ans} l'époux de ^{de suite venant à l'époux} l'épouse ~~marque de~~ Savoi
 L'époux ~~marque de~~ antoinne
 L'épouse ~~marque de~~ Marie
 C. Villin C. Chivot Martin Le brun Gaspene